



## Pommier / Poirier

**N°16**  
**27/06/2019**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Tavelure** : les conditions sèches et chaudes limitent le risque de contaminations secondaires pour les parcelles avec présence de taches.
- **Feu bactérien** : les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé d'éclosions est en cours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes et d'éclosions de la seconde génération est en cours.
- **Acariens rouges** : à surveiller.
- **Metcalfa pruinosa** : les stades larvaires évoluent.
- **Résistances aux produits de protection des plantes** : en cas de suspicions de résistances concernant la tavelure et le carpocapse des pommes, signalez les cas (analyses gratuites en laboratoire possible).

# Pommier - Poirier

## • Tavelure

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Les pluies sont à prendre en compte pour la gestion de ces parcelles.

### Evaluation du risque

Le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. Attention cependant aux épisodes orageux.

**Mesures prophylactiques :** la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.



Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :

- **Venturia inaequalis** (tavelure) - **Boscalid (SDHI) / Captane / Dithianon**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** (gratuit) : [a.kerebel@fredon-aquitaine.org](mailto:a.kerebel@fredon-aquitaine.org); 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale)

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

## • Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

### Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

## • Black rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncé) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji et Braeburn y sont particulièrement sensibles.

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

### Evaluation du risque

Les conditions sèches ne sont pas favorables. Attention cependant aux épisodes orageux.

## • Oïdium

En parcelles sensibles, des symptômes sont régulièrement observés.

### Evaluation du risque

Les conditions actuelles sont peu favorables et le risque va diminuer avec l'arrêt de croissance de la pousse.

**Mesures prophylactiques :** elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

## • Feu bactérien

Des symptômes de feu bactérien ont été observés localement à partir de fin mai.

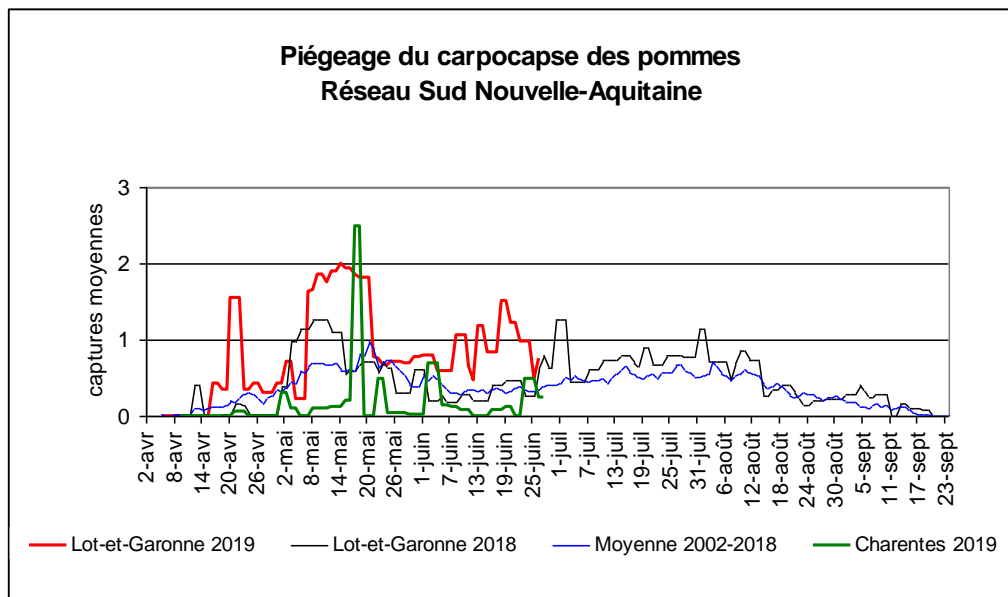
### Evaluation du risque

Les températures élevées (> à 30°C) sont moins favorables à la bactérie. Attention cependant aux épisodes orageux. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

**Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire les bois taillés, le jour même, par brûlage en limitant les transports afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

## • Carpocapse des pommes

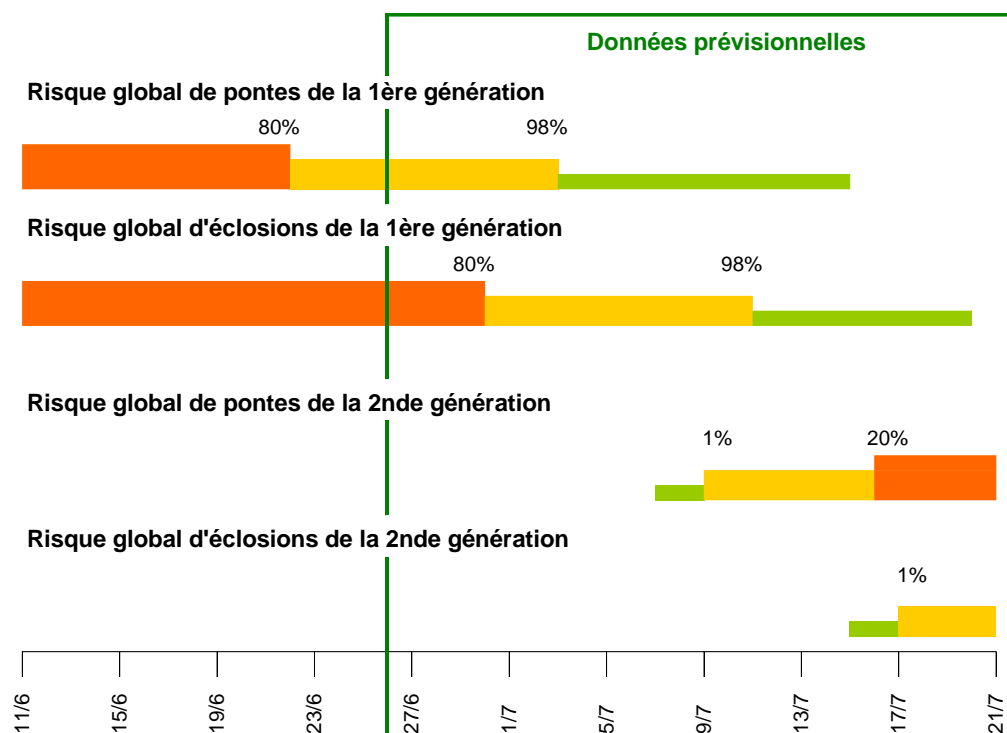
Sur notre réseau de piégeage, les prises sont restées soutenues et supérieures à la moyenne au cours de ces quinze derniers jours.



En parcelle à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts a nettement progressé à partir de la semaine dernière. La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes pièges pour nymphose n'avait pas débuté lors des observations réalisées en début de semaine.

**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 75 à 90 % du potentiel de pontes et 55 à 75 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, en secteur précoce, les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 29 juin-1<sup>er</sup> juillet. Le second vol pourrait démarrer à compter des 4 - 6 juillet. Les pontes de la seconde génération pourraient débuter à partir des 8-10 juillet et s'intensifier à compter des 15 - 17 juillet. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 16 - 18 juillet et s'intensifier à compter des 23 - 25 juillet. Ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours pour les secteurs plus tardifs (la Dordogne et les Charentes).

## Données de modélisation Carpocapse des pommes



### Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est en cours.

### La gestion des parcelles vis-à-vis de la seconde génération sera fonction du niveau d'attaque observé en fin de première génération (Cf. encadré).

Lorsque le stade cible est l'**œuf**, pour les parcelles à forte population (plus de 3 pour mille de fruits attaqués en fin de première génération), la période à risque devrait débuter à partir des 8 - 10 juillet en zones précoces. Pour les parcelles à population moyenne à faible, la période à risque ne débutera qu'à partir du début de la période des pontes massives (15 - 17 juillet en zones précoces).

Lorsque le stade cible est la **larve**, la période à risque devrait débuter à partir des 16 - 18 juillet pour les parcelles avec une population importante et à partir des 23 - 25 juillet pour les parcelles à population moyenne à faible.

### Contrôle visuel du niveau d'attaque à la fin de la première génération du carpocapse des pommes

En fin de première génération, un contrôle du niveau des populations permet de vérifier l'efficacité de la protection déjà mise en œuvre et d'adapter la gestion des parcelles sur la seconde génération.

Les observations doivent porter sur un minimum de 1000 fruits par parcelle homogène de 1 à 2 ha (observation portant sur au moins 50 arbres dont 15 en bordure de parcelle). Les fruits examinés sont pris au hasard, de chaque côté du rang et à tous les étages. Un échantillon de fruits suffisamment important doit être observé dans le haut des arbres. Les fruits présentant des perforations sont dénombrés. Le seuil de dégâts acceptable en fin de première génération est de 3 à 5 pour mille.

Cette observation est à effectuer à la fin des éclosions de la première génération et avant que n'interviennent les premiers dégâts dus à la seconde génération. Elle est donc à prévoir dans 10 à 15 jours.



## Pose des bandes pièges pour le suivi des populations du carpocapse des pommes

En complément du contrôle visuel de niveau d'attaque (comptages réalisés sur 1000 fruits) en fin de générations, les bandes-pièges permettent d'estimer les populations de larves diapausantes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine.



Les bandes sont constituées de 2 couches de carton ondulé (environ 12 à 15 cm de large sur 40 cm de long), protégées éventuellement par un grillage en polyéthylène (pour éviter la dégradation des bandes et la prédation des larves par les oiseaux). Les bandes sont placées sur le tronc des arbres à 20 - 30 cm du sol. Pour une bonne estimation des populations, il faut 40 bandes par parcelle (jusqu'à 2 - 3 ha). Les bandes sont réparties au hasard : 30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordure.

Au moment du relevé, la présence de 0,5 à 1 larve en moyenne par bande est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.

La pose des bandes pièges peut-être réalisée dès à présent. Elles seront relevées en fin de saison (octobre-novembre).

**Méthodes alternatives :** La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Un minimum de 1000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé. La période de l'éclaircissage manuel est également propice pour noter d'éventuels dégâts.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Ils sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-462 du 18/06/2019 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Les couples suivant sont exposés à un **risque de résistance** :

- **Cydia pomonella** (carpocapse des pommes) - **Virus de la granulose / Chlorantraniliprole / Emamectine / Phosmet / Lambda-cyhalothrine**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** (gratuit) : [a.kerebel@fredon-aquitaine.org](mailto:a.kerebel@fredon-aquitaine.org); 07 85 97 72 60.

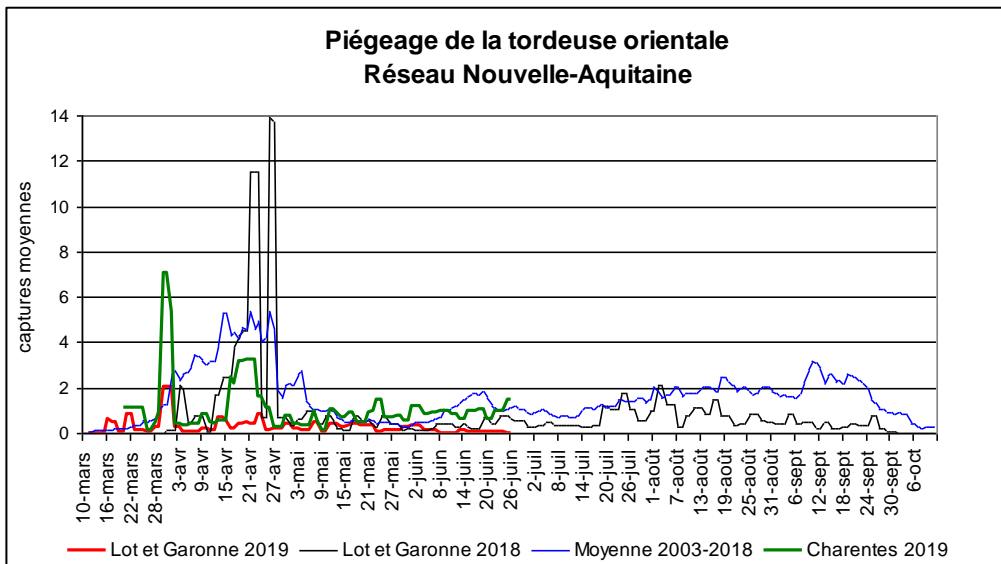
Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale)

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

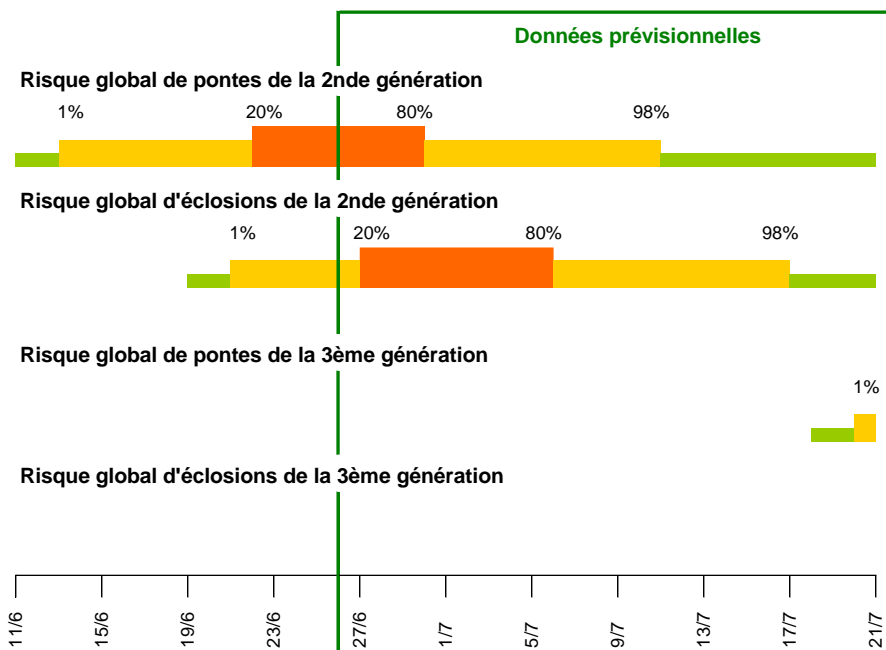
### • **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les prises restent faibles sur le Lot-et-Garonne et sont en légère hausse sur les Charentes.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 70 % du potentiel de pontes et 20 % du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes pourraient restées soutenues jusqu'aux 29 juin – 1<sup>er</sup> juillet et les éclosions jusqu'aux 5 - 7 juillet. Le troisième vol pourrait démarrer à partir du 17 juillet. Les pontes de la troisième génération pourraient débuter à partir des 18 - 20 juillet et s'intensifier à partir des 5 - 7 août. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 27 - 29 juillet. Ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours pour les secteurs plus tardifs (la Dordogne et les Charentes).

#### Données de modélisation Tordeuse Orientale



#### Evaluation du risque :

La période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours.

**Méthodes alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Ils sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-462 du 18/06/2019 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles pour Capua et restent régulières pour *Pandemis* sur le secteur des Charentes.

### Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé. La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

**Seuil indicatif de risque :** 5 % d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

## • Puceron lanigère

Sur la majorité des parcelles peu de foyers sont actuellement observés. En parcelles à forte pression, la colonisation des pousses s'intensifie.

L'hyménoptère parasitoïde du puceron lanigère *Aphelinus mali* est observé au niveau des foyers ainsi que la présence de pucerons parasités (momies noires). Les populations sont en augmentation.

**Seuil indicatif de risque :** 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.



**Pucerons lanigères et *Aphelinus mali***  
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

## • Puceron vert

La présence de pucerons verts est observée à l'extrémité des pousses. Les auxiliaires sont également présents.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

## • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont soutenues, le second vol est en cours.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles de pommiers et de poiriers. On note une augmentation du pourcentage de pousses touchées sur certaines parcelles.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

**Mesures prophylactiques :** Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



**Dégât de cécidomyie des feuilles**  
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

## • Punaises phytophages

Quelques pontes et jeunes larves sont observées en parcelles.

### Evaluation du risque :

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

## • Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, on observe des individus à tous les stades.

**Mesures prophylactiques** : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

La suppression des gourmands en situation poussante peut-être envisagée pour diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

## • Cochenilles

**Cochenille rouge du poirier** : quelques larves mobiles sont encore observées mais la migration devrait prochainement s'achever.

**Pou de San José** : quelques larves mobiles sont encore observées en parcelle à forte pression mais la migration va s'achever.

### Evaluation du risque :

La période à risque va s'achever.

**Mesures prophylactiques** : L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

## • Acariens rouges

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. La présence d'acariens prédateurs et de coccinelles du genre *Stethorus* est observée.



**Phytoséïde**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



**Larve de coccinelle *Stethorus***

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

### Evaluation du risque :

Les conditions sèches et chaudes sont favorables aux remontées des populations d'acariens, les parcelles sont à surveiller.

**Seuil indicatif de risque** : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséïdes (au minimum 30 % de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

## • *Metcalfa pruinosa*

En parcelle de référence, on observe la présence de larves à différents stades. Les stades larvaires évoluent.

**Mesures prophylactiques** : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.



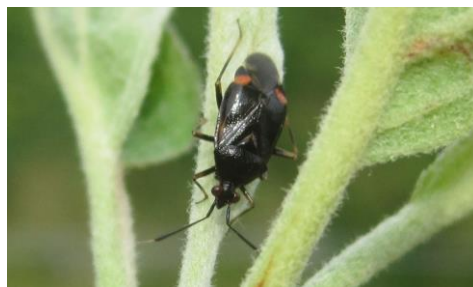
## • Auxiliaires

Nous observons régulièrement la présence d'auxiliaires : syrphes, coccinelles, chrysopes ainsi que des cantharides et des punaises prédatrices.



**Cantharide**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



**Punaise prédatrice**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*